

Montreuil,
le mardi 7 septembre 2021

Émetteur : Simona BURGIO, sburgio@ucanSS.fr

Objet : Appel à candidature « Référent(e) handicap territorial(e) »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans le cadre de la politique handicap du Régime général, une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'Agefiph le 20 mai 2021 pour une durée de 4 ans. Cette dernière renouvelle l'engagement du Régime général en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, et plus globalement de notre politique d'employeur socialement responsable.

La convention s'inscrit en complémentarité et soutien des politiques nationales et locales existantes.

La mission handicap nationale, créée afin d'accompagner la mise en œuvre de la politique handicap institutionnelle, compte 5 référents nationaux. Elle s'appuie, au niveau territorial, sur une communauté d'un ou deux référents territoriaux pour chaque région soit plus de 20 référents, qui participent au déploiement et au suivi des actions mises en œuvre dans le cadre de la politique nationale.

Le référent handicap territorial est une émanation de la mission handicap nationale. Il est le relais privilégié entre le référent local qui pilote la politique handicap dans son organisme et les référents nationaux.

Afin de renforcer ce rôle au niveau territorial et créer un binôme dans chaque région, nous vous sollicitons dans le cadre d'un « Appel à candidature » visant à mobiliser des organismes pour la participation au réseau des référents handicap territoriaux pour certains territoires, non couverts ou partiellement couverts à ce jour :

- 1 référent en Auvergne-Rhône Alpes,
- 2 référents en Bourgogne-Franche-Comté,
- 1 référent en Centre-Val de Loire,
- 1 référent pour les Hauts de France,

- 1 référent en Normandie,
- 1 référent en Occitanie,
- 2 référents en Pays de la Loire,
- 1 référent pour La Réunion et Mayotte.

Pour votre information, la liste des référents territoriaux est disponible depuis le site de l'Ucanss, espace organismes, tout en bas de la page de ce lien <https://www.ucanss.fr/espace-organismes/sengager-pour-etre-un-employeur-responsable-et-innovant/favoriser-lequite-et-linclusion>

L'appel à candidature se clôturera le **8 octobre 2021**. Les nouveaux référents territoriaux seront invités à participer au séminaire annuel prévu en présentiel le 21 octobre 2021 de 9 h 00 à 17 h 00 à l'Ucanss, afin de les accompagner dans le démarrage de leur nouvelle mission.

A QUI S'ADRESSE CETTE MISSION DE RÉFÉRENT HANDICAP TERRITORIAL ?

Le référent territorial est référent local. Il a une bonne connaissance des missions portées par le référent handicap local de son organisme, notamment des enjeux d'intégration et d'inclusion professionnelle.

Il a la capacité à créer, développer et faire vivre son réseau régional ou inter-régional. Il est doté d'un bon relationnel, d'une capacité d'écoute avérée, d'un esprit d'analyse et de synthèse.

La mission de référent handicap territorial occupe environ 10 % du temps de travail. Cette mission doit s'articuler avec la réalisation des activités menées au sein de son organisme en tant que référent handicap local.

La mission peut entraîner des déplacements ponctuels en région, voire au niveau national.

La mission est détaillée dans la « fiche de mission » que vous trouverez en annexe.

COMMENT CANDIDATER ?

La candidature portée par votre organisme est à adresser par mail à Simona BURGIO, pilote de la mission handicap nationale : sburgio@ucanss.fr.

CHOIX DU CANDIDAT ?

Le choix du référent handicap territorial sera réalisé au sein de la mission nationale handicap, de manière concertée entre le salarié, l'employeur et les caisses nationales.

Selon les situations rencontrées au niveau régional ou inter-régional, le référent handicap territorial pourra exercer tout ou partie des missions proposées.

Une période d'accompagnement est organisée par le pilote de la mission handicap nationale, pour le démarrage de la mission.

La mission sera contractualisée par une lettre de mission d'une durée d'un an renouvelable.

Vous pouvez contacter Simona BURGIO, pilote de la mission nationale handicap, pour lui faire part de votre souhait de candidater. Elle reste à votre disposition pour de plus amples informations.



Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,
l'expression de ma considération distinguée.



Raynal LE MAY

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Fiche Mission Référent Handicap Territorial

